

D2023-024

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar \leq 100 km

Version janvier 2023

i

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	92 Hauts de Seine

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non
Origine ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Vittel (Péage A31) Péage de Bulgnéville 88140 Bulgnéville Latitude: 48.21518 Longitude: 5.83132
Destination ³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	4710 Quai Sainte-Catherine 54000 Nancy Latitude: 48.69483 Longitude: 6.190473

¹ « Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat ».

² Extrémité 1 de la liaison concernée.

³ Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° ... 1..... Nom(s) du(des) fichiers : itinéraire Vittel (Péage A31) - Nancy
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heure et 05 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° ... 2..... Nom(s) du(des) fichiers : Fréquences Vittel (Péage A31) - Nancy

Pièce jointe n°1 : Itinéraire

Itinéraire Vittel (Péage A31) - Nancy



Pièce jointe n°2
Fréquence Vittel (Péage A31) - Nancy

Fréquence hebdomadaire

Jour/Itinéraire	Départs de Vittel (Péage A31) - Nancy	Départs de Nancy - Vittel (Péage A31)
Lundi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Mardi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Mercredi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Jeudi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Vendredi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Samedi	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Dimanche	15h25 - 16h30	13h00 - 14h05
Offre par trajet	53 places (tous les jours)	53 places (tous les jours)